** **

**ASSEMBLÉES DE CUISINE**

**QU’EST\_CE QU’UNE ASSEMBLÉE DE CUISINE**

L’assemblée de cuisine est une activité technique de mobilisation d’acteurs-rices (citoyens-nes, élu-e-s, représentant-e-s du secteur public, du secteur privé, jeunes, etc.) qui souhaitent participer à un diagnostic sur des enjeux précis ou à l’élaboration d’un plan d’action. Plus précisément, cet outil facilite les discussions en petits groupes, au sujet d’une problématique spécifique, dans un environnement convivial, comme la cuisine d’une des personnes participantes.

Objectifs :

Cette activité technique de mobilisation vise à :

* favoriser les discussions entre les acteurs-rices au sein de petits groupes;
* créer un environnement convivial et peu encadré facilitant les échanges entre les participant-e-s;
* stimuler l’émergence des apprentissages individuels et collectifs;
* encourager l’action citoyenne. Par exemple, vous pourriez poser une question aux candidat-e-s de votre circonscription lors d’un débat.

**GUIDE D’ANIMATION D’UNE ASSEMBLÉE DE CUISINE**

**Avant l’activité** :

Temps de préparation estimé : 2 heures par assemblée

1. **Recrutement des participant-e-s** : L’organisation d’une assemblée de cuisine est d’abord un travail de coopération. Normalement, ce sont les acteurs-rices du milieu qui suggèrent les personnes à contacter. Ces dernières invitent d’autres personnes afin de constituer un petit groupe de discussion. Il s’agit donc de former plusieurs petits groupes de discussion, puisque le principe de cette technique est de réaliser plusieurs assemblées de cuisine afin d’obtenir différentes idées pour aboutir à l’objectif final. Un lieu de rencontre est fixé selon la préférence et la disponibilité des personnes composant chaque petit groupe.

**Déroulement de l’activité :**

1. **Explication :** La personne facilitatrice présente la démarche dans laquelle s’insèrent les assemblées de cuisine (projet, planification, etc.) et les objectifs de la réunion. Il, elle présente également la technique de l’assemblée de cuisine, en particulier la perspective de réalisation de petites réunions auprès de différents acteurs pour l’élaboration d’un produit collectif (plan, diagnostic, etc.), et tout autre outil qui sera utilisé ou activité qui sera réalisée pendant la rencontre. (20 minutes)

2. **Discussions** : Les personnes participantes discutent des sujets en lien avec les objectifs de la réunion. Une personne est attitrée à la prise de notes. Les discussions sont guidées par les questions du quiz. Si on utilise le quiz, les discussions peuvent se dérouler après chaque question ou après chaque bloc de questions, selon une formule de tours de table. Des allers-retours sur les sujets discutés peuvent être stimulés au besoin. (1 h 40)

**Après l’activité** :

Les résultats d’une assemblée de cuisine varient selon la démarche dans laquelle elle s’insère. Le contenu des notes prises tout au long de la rencontre constitue une riche source des perceptions des acteurs-trices à l’égard des enjeux discutés, ainsi que des propositions ou des positionnements précis du petit groupe sur les thématiques abordées. Une synthèse du contenu recueilli devra être soumise aux participant-e-s de la réunion pour une validation avant de la diffuser auprès d’autres acteurs. Un document réunissant les synthèses de discussions menées auprès d’une communauté à partir des assemblées de cuisine pourrait être élaboré, tout en respectant la démarche de validation par les participant-e-s avant sa diffusion. Ce document pourrait ainsi faire partie d’un plan d’action, des éléments qu’on souhaite soulever auprès des décideurs, etc.

**BREF APERÇU DE LA CAMPAGNE « ON PEUT FAIRE MIEUX »**

**Contexte:**

2015 est une année charnière pour le développement international :

* en mars, vingt ans après leur adoption à l’ONU, la Déclaration et le Programme d’action de Beijing sur les **droits des femmes** ont été réexaminés, et les dirigeants mondiaux ont été appelés à s’engager à les mettre en œuvre;
* en septembre, **un nouveau cadre de développement international** sera adopté aux Nations Unies (ONU) : les objectifs de développement durable (ODD) remplaceront les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
* en octobre, les Canadiens seront appelés à voter lors d’une **élection fédérale** cruciale;
* en décembre, une nouvelle et ambitieuse entente sur les **changements climatiques** sera négociée à Paris.

Le Canada peut et doit renforcer son leadership pour faire en sorte que notre monde soit plus durable et paisible.

**Objectifs:**

La campagne « On peut faire mieux » est un appel à l’action réclamant un meilleur leadership de la part du Canada sur les trois thèmes principaux:

* les inégalités et les droits de la personne;
* les changements climatiques et la durabilité de l’environnement;
* les droits des femmes et l’égalité entre les sexes.

Deux autres thèmes importants sont abordés par la campagne :

* l’universalité - contrairement aux Objectifs du Millénaire pour le développement qui visaient les pays en développement, les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) s’appliqueront à tous les pays du monde; et
* l’environnement propice - la création d’un espace où la société civile peut respirer et s’épanouir est une condition préalable à la réalisation des ODD).

La campagne vise également les objectifs suivants :

* sensibiliser le plus de gens possible aux nouveaux ODD à travers les médias sociaux et des activités d’engagement du public;
* à promouvoir l’interdépendance des questions nationales et mondiales; et
* à faire du développement international un véritable enjeu lors de l’élection fédérale d’octobre 2015.

***Changements climatiques :***

1. Face à l’aggravation de la désertification, la [Convention](http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/conventionText/conv-fre.pdf) des Nations Unies sur la lutte contre la désertification propose une manière entièrement nouvelle de gérer les écosystèmes arides et, ce qui n'est pas moins important, les flux d'aide au développement. 196 pays ont ratifié cette convention qui vise à freiner la dégradation des sols fertiles. Quel est le seul pays au monde à s’être retiré de cette convention?

a) les États-Unis

b) la Russie

c) la Chine

d) **le Canada**

Commentaires : En mars 2013, le Canada est devenu le seul pays à se retirer de la Convention. Le gouvernement a expliqué qu’il se retirait « parce que le programme est embourbé dans la bureaucratie ». De toute l’histoire du Canada, il s’agit seulement du second cas de retrait d’un traité. Le premier cas fut celui du Protocole de Kyoto, dont le Canada s’est retiré en 2011.

Sources :

Nations-Unies. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. En ligne :<http://www.un.org/fr/events/desertification_decade/convention.shtml>

Le Devoir. 28 mars 2013. Le Canada abandonne la lutte à la désertification. En ligne : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/374439/le-canada-abandonne-la-lutte-a-la-desertification>.

2. Quel est le pourcentage de la population qui consomme 80 % des ressources naturelles de la planète?

a) 1 %

b) 10 %

**c) 20 %**

d) 50 %

e) 80 %

Commentaires : De plus, les 20% les plus pauvres de la population mondiale n’ont pas accès aux ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base.

Source: ACT Alliance. Octobre 2012. We All Want a Future: Addressing Inequality in the Post-2015 Global Development Agenda. En ligne: <https://www.worldwewant2015.org/es/node/283492>

3. En décembre 2011, le Canada est le seul pays à avoir renié son engagement de lutte aux changements climatiques en vertu de cette entente internationale rédigée en 1997. Quel est le nom de cette entente?

a) La Déclaration de Beijing

**b) Le Protocole de Kyoto**

c) Le Traité de Vienne

d) Le Traité de Westphalie

Commentaires : La décision a pris effet en décembre 2012. Le protocole de Kyoto a été adopté en 1997 et est entré en vigueur en 2005. En vertu du Protocole de Kyoto, le Canada aurait dû diminuer ses émissions annuelles de gaz à effet de serre de 6 % par rapport au niveau de 1990. Au lieu de cela, le Canada a affiché un des pires bilans des pays signataires de l'accord alors que ses émissions ont augmenté de 18,2 % sur la période 1990-2012.

Sources :

La Presse. 18 décembre 2012. Kyoto: le Canada n'est plus de la partie. En ligne : <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201212/18/01-4604879-kyoto-le-canada-nest-plus-de-la-partie.php>

Radio-Canada. 15 février 2015. Les 10 ans du protocole de Kyoto, quel bilan? En ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/02/13/005-dix-ans-protocole-kyoto-changements-climatiques-bilan-echec.shtml>

4. Quel pourcentage des victimes des changements climatiques vit dans des pays en développement?

a) 30 %

b) 50 %

c) 70 %

**e) 90 %**

Commentaires : Une étude de l’ONG DARA estime que les changements climatiques causent environ 400 000 décès par année actuellement, principalement à cause de la faim et des maladies transmissibles qui affectent surtout les enfants dans les pays en développement. Au total, selon le Huffington Post, ce sont 5 millions de décès par an qui sont imputables à la pollution atmosphérique, à la faim et aux maladies en lien avec les changements climatiques et les émissions de gaz carbonique. 90 % de ces décès ont lieu dans les pays du Sud.

Sources :

DARA. 2012. Climate Vulnerability Monitor : A Guide to the Cold calculus of a Hot Planet. En ligne: <http://daraint.org/wp-content/uploads/2012/09/CVM2-Low.pdf>

Le Monde. 27 septembre 2012. Le changement climatique pourrait faire 100 millions de morts d’ici 2030. En ligne : <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/09/27/chaud-le-changement-climatique-pourrait-faire-100-millions-de-morts-dici-2030/>

5. Combien y a-t-il eu de réfugié-e-s climatiques dans le monde en 2013?

a) 1 million

b) 2,5 millions

**c) 22 millions**

d) 50 millions

Commentaires :22 millions de personnes ont dû abandonner leur domicile en 2013 à la suite d'une catastrophe naturelle, soit trois fois plus que le nombre de personnes déplacées à cause d'un conflit. Sur ces 22 millions de personnes, 31 % ont été déplacées à cause d’inondations et 69 % à la suite de catastrophes météorologiques (tempêtes, ouragans, typhons).

Source: Norwegian Refugee Council. September 2014. Global Estimates 2014: People displaced by disasters. En ligne : <http://www.nrc.no/arch/_img/9184209.pdf>

6. Selon le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) et la communauté internationale, quel est le seuil maximal de réchauffement global de la planète, pour éviter qu’il n’y ait de graves catastrophes climatiques?

a) 20 ͦC

b) 10 ͦC

c) 5 ͦC

**d) 2 ͦC**

e) 1 ͦC

Commentaires : Le 2°C implique de réduire les émissions de 40 à 70% d'ici 2050 (par rapport à 2010) et de les faire disparaître en 2100. En l'absence de nouvelles mesures pour réduire les émissions, la planète pourrait connaître une hausse globale des températures à la fin du 21e siècle de 3,7 à 4,8°C par rapport à 1850-1900.

Source: Huffington Post. 2 novembre 2014. Réchauffement climatique: ce qu'il faut retenir de l'alarmant rapport du Giec. En ligne : <http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/02/rechauffement-climatique-rapport-giec_n_6089492.html>

7. Qui court le plus de risques de mourir quand survient une catastrophe naturelle?

a) les immigrant-e-s

b) les agriculteurs

c) les personnes âgées

d) les travailleuses et travailleurs de la construction

**e) Les femmes et les enfants**

Commentaires : Lorsque survient une catastrophe naturelle, les femmes et les enfants sont 14 fois plus susceptibles de mourir que les hommes.

Source: Soroptimist International of the Americas. 2011. White Paper. Reaching out to Women when Disaster Strikes. En ligne: <http://www.soroptimist.org/whitepapers/disaster-relief-for-women.html>

8. Selon une étude d’Oxfam, le prix moyen des aliments de base va probablement plus que doubler dans les 20 prochaines années par rapport à ceux de 2010. Quelle part de cette hausse, selon la même étude, serait attribuable aux changements climatiques?

a) 10 %

b) 25 %

**c) 50 %**

d) 80 %

Commentaires : Les populations les plus pauvres, qui consacrent jusqu’à 75 % de leur budget à la nourriture, seront directement influées. De plus, au-delà d’un réchauffement global de 2 degrés, la production agricole de l’Afrique subsaharienne pourrait décroître de 20 % à 30 % d’ici à 2080. Ces chiffres pourraient atteindre 50% au Soudan et au Sénégal.

Source : Oxfam International. 24 septembre 2013. L'impact désastreux du changement climatique sur la sécurité alimentaire mondiale. En ligne : <https://www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiques/2013-09-24/limpact-desastreux-du-changement-climatique-sur-la-securite>

***Inégalités et droits de la personne :***

9. Combien d’argent les gouvernements africains perdent-ils à chaque année du fait que les compagnies étrangères et locales ne paient pas l’ensemble des leurs taxes et impôts?

a) 100 millions $

b) 5 milliards $ (c’est le montant annuel de l’aide canadienne)

**c) 50 milliards $**

d) 200 milliards $

Commentaires : Une étude du groupe Global Financial Integrity a estimé que pendant l’année 2012 seulement, les pays en développement ont perdu un total de 991 milliards de dollars (américains) en raison des flux financiers illicites (activités criminelles, corruption, évasion fiscale, etc.). C’est 10 fois plus d’argent que ce que ces même pays ont reçu en aide publique au développement cette année-là.

Sources :

Paradis fiscaux et judiciaires. Les flux financiers illicites massifs freinent le développement en Afrique. En ligne : <http://paradisfj.info/spip.php?article4161>

Global Financial Integrity. 2014. Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2003-2012. En ligne: <http://www.gfintegrity.org/report/2014-global-report-illicit-financial-flows-from-developing-countries-2003-2012/>

9. Quel est le pourcentage de personnes vivant dans un pays où les inégalités économiques ont augmenté au cours des 30 dernières années?

a) 5 %

b) 20 %

c) 40 %

d) 55 %

**e) 70 %**

Commentaires : Notons que la richesse des 1% les plus riches s'élève à 110 trillions de dollars. C'est 65 fois la richesse totale de la moitié la moins riche de la population mondiale.

Source : Oxfam. 2014. En finir avec les inégalités extrêmes. En ligne : <http://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/En-finir-avec-les-inegalites.pdf?95f9df>

10. En 1990, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté (moins de 1,25 $/jour) s’élevait à 1,9 milliard. Combien de personnes vivent toujours dans une telle situation en 2015?

a) 2 milliards

b) 1,2 milliard

c) 950 millions

**d) 830 millions**

Commentaires : Au niveau mondial, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté a diminué de plus de moitié entre 1990 et 2015, passant de 1,9 milliard à 836 millions en 2015. Par contre, à elle seule, la Chine a contribué à l’essentiel de cette réduction alors qu’entre 1981 et 2011, 753 millions de personnes sont passées au-dessus du seuil de 1,25 $ par jour. En 2011, un peu plus de 80 % de la population touchée par l’extrême pauvreté vivaient en Asie du Sud (399 millions) et en Afrique subsaharienne (415 millions).

Sources :

Nations Unies. 2015. Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2015. En ligne. <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf>

Banque mondiale. Pauvreté – vue d’ensemble. En ligne :

<http://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

11. Quel pourcentage de la richesse mondiale les populations de l’Amérique du Nord et de l’Europe possèdent-elles ensemble?

a) 20 %

b) 50 %

**c) 65 %**

d) 80 %

Commentaires : Les populations d’Asie-Pacifique (1,7 milliard d’habitants), sans l’Inde et la Chine, en possèdent 20 %. La population chinoise (1,3 milliard d’habitants) détient 9,2 % de ce patrimoine, tandis que l’Inde (1,2 milliard d’habitants) en possède 1,5 %. L’Afrique (1,1 milliard d’habitants) ne dispose que de 1,1 % de la richesse mondiale.

Source: Crédit Suisse. 2013. Global Wealth Databook 2013. En ligne:

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article1393>

12. En 2014, quelle était la part de la richesse mondiale détenue par les 1% les plus riches de la planète?

a) 24 %

b) 35 %

**c) 48 %**

d) 60 %

Commentaires : La part du patrimoine mondial détenu par les 1 % les plus riches est passée de 44 % en 2009 à 48 % en 2014, et dépassera les 50 % en 2016. Les inégalités continuent donc de s’accroître.

Source: Oxfam. 2015. Insatiable richesse. En ligne : <http://www.oxfamfrance.org/communique-presse/justice-fiscale/en-2016-1-plus-riches-possederont-plus-que-reste-population>

*Responsabilité sociale des entreprises*

13. Quel est le pourcentage des compagnies minières mondiales qui ont leur siège social au Canada, en raison de cadres réglementaires favorables, d’incitatifs fiscaux et de protection en cas de poursuite?

a) 25 %

b) 40 %

c) 60 %

**d) 75 %**

Commentaires : En juillet 2015, le Comité des droits de l’homme des Nations Unies a publié ses observations finales sur la performance du Canada en matière de respect des droits humains et il a fait état de ses préoccupations en ce qui concerne les entorses aux droits de la personne commises par les minières canadiennes à l’étranger.

Sources :

The Globe and Mail. 24 juillet 2015. We need to better regulate Canadian companies abroad. En ligne: <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/rob-commentary/we-need-to-better-regulate-canadian-companies-abroad/article25670371/>

Le Devoir. 24 juillet 2015. Le Canada rappelé à l’ordre par l’ONU. En ligne: <http://www.ledevoir.com/international/europe/445930/droits-de-la-personne-le-canada-rappele-a-l-ordre-par-l-onu>

14. Quel serait le rôle d’un ombudsman indépendant au Canada dans le domaine des industries extractives?

a) enquêter sur les plaintes relatives aux droits humains impliquant les activités des entreprises à l’étranger;

b) permettre aux communautés locales d’avoir un recours juridique;

c) produire des rapports publics;

d) imposer des mesures correctives.

***Réponse : toutes ces réponses***

Commentaires : La campagne « [Une affaire de justice](http://www.miningwatch.ca/fr/uneaffairedejustice)», appuyée par de nombreuses organisations de la société civile au Québec et au Canada, demande au gouvernement canadien de créer un poste d’ombudsman du secteur extractif et d’adopter une loi donnant accès aux cours de justice canadiennes aux personnes qui ont été gravement touchées par les activités des entreprises canadiennes à l’étranger.

Source : Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE). 2013. En ligne. <http://www.paqg.org/sites/default/files/CNCA-Backgrounder-une-affaire-de-justice-formatted-2.pdf>

***Droits des femmes et égalité entre les sexes :***

15. Au niveau mondial, quelle était la différence en pourcentage entre le salaire des hommes et celui des femmes selon les chiffres de 2012?

a) 5 %

b) 11 %

**c) 23 %**

d) 50 %

Commentaires : Au Canada, selon les chiffres publiés en 2013 par le Syndicat de la fonction publique, le salaire des hommes était de 14% supérieur au salaire des femmes pour un travail équivalent.

Sources :

ONU Femmes. 2012. Objectifs du Millénaire pour le développement. Égalité des sexes : Tableau des progrès. En ligne : <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/~/media/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2012/12/MDG-Gender-Chart-FRENCH-for-Web%20pdf.pdf>

Syndicat canadien de la fonction publique. 2013. Les femmes toujours moins bien payées que les hommes. En ligne : <http://www.scfp.qc.ca/nouvelles/2538/Les-femmes-toujours-moins-payees-que-les-hommes?langue=fr>

16. En 2012, quel pourcentage des décès maternels est survenu dans les pays du Sud?

a) 50 %

b) 60 %

c) 75 %

**d) 99 %**

Commentaires : Environ 60 % des décès maternels surviennent en Afrique subsaharienne, et environ 30 % en Asie du Sud, ces deux régions représentant donc près de 90 % de la mortalité maternelle dans le monde.

Source : Banque mondiale. 2012. Plus de 99 % des décès maternels surviennent dans les pays en développement. En ligne: <http://donnees.banquemondiale.org/actualites/plus-de-99-des-deces-maternels>

17. Quelle était la proportion de femmes dans les parlements, à travers le monde, en 2012?

a) 10%

**b) 20%**

c) 30%

d) 50%

Commentaires : Les femmes représentent environ 20 % des parlementaires au niveau mondial et la progression vers une représentation plus équitable est lente. Eu égard au rythme enregistré au cours des 15 dernières années, il faudra environ 40 ans pour atteindre la parité.

Source : ONU Femmes. 2012. Objectifs du Millénaire pour le développement. Égalité des sexes : Tableau des progrès. En ligne :

<http://www.unwomen.org/fr/news/infocus/~/media/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2012/12/MDG-Gender-Chart-FRENCH-for-Web%20pdf.pdf>

18. En quelle année le droit de vote des femmes a-t-il été obtenu au Québec?

a) 1905

b) 1920

c) 1930

**d) 1940**

Commentaires : La Loi accordant aux femmes le droit de vote et d’éligibilité a été sanctionnée le 25 avril 1940. Cependant, après avoir atteint le seuil historique de 32,8 % en 2012, la représentation des femmes à l’Assemblée nationale a diminué à 27,2 % lors des dernières élections générales, en 2014.

Source: Élections Québec. Droit de vote et d'éligibilité des Québécoises. En ligne : <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/droit-de-vote-des-quebecoises.php>

19. Dans le monde, une année supplémentaire à l’école accroît le revenu des femmes de quel pourcentage ?

a) 1 à 5 %

b) 5 à 10 %

**c) 10 à 20 %**

d) 30 à 40 %

Commentaires : Selon l’UNESCO, chaque année de scolarité supplémentaire de la mère réduit aussi la probabilité de mortalité infantile de 5% à 10%.

Sources :

Plan. 2009. Because I am a girl. The State of the Wolrd’s Girls in 2009. En ligne: <http://www.ungei.org/resources/files/BIAAG_Summary_ENGLISH_lo_resolution.pdf>

Partenariat mondial pour l’éducation. Les bienfaits de l’éducation. En ligne. <http://www.globalpartnership.org/fr/education/the-benefits-of-education>

*Autonomie économique des femmes*

20. Parmi les personnes pauvres dans le monde, quel est le pourcentage de femmes?

a) 20 %

b) 50 %

c) **70 %**

d) 80 %

Commentaires : Selon les rapports des Nations Unies, 70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes, et la majorité des 1,5 milliard de personnes extrêmement pauvres vivant avec moins d’un dollar par jour dans le monde sont des femmes.

Source : UNESCO. 2015. Le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté. En ligne : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ICE/PDF/Forum_NGO_Femmes_Note_conceptuelle_FR.pdf>

21. Les femmes possèdent quel pourcentage des terres dans le monde?

**a) 2 %**

b) 5 %

c) 10 %

d) 20 %

Commentaires : Dans le monde, les femmes effectuent les 2/3 du nombre d’heures de travail et produisent plus de la moitié des aliments, mais elles ne gagnent que 10 % du revenu total, possèdent moins de 2 % des terres et reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. Dans les régions les plus pauvres, jusqu’à 70 % des femmes travaillent dans l’agriculture.

Source : Adéquations. 2015. Chiffres et données sur les inégalités femmes-hommes. En ligne : <http://www.adequations.org/spip.php?article363>

*Violence envers les femmes*

22. Au Guatemala, entre 2001 et 2008, combien de femmes ont été assassinées et ce, en toute impunité?

a) 40

b) 400

**c) 4000**

d) 40 000

Commentaires : On parle de « féminicide » pour décrire la violence commise contre les femmes qui résulte en des homicides, ou toute autre forme de mort violente, et qui combine une violation des droits humains et des conduites misogynes pouvant impliquer l’impunité sociale et de l’État. Depuis 2001, plus de 4000 femmes ont été assassinées dans le pays et 96% des cas n’ont pas eu un processus judiciaire approprié malgré la mise en place d’une loi contre le féminicide en 2008.

Sources :

El Periódico. 8 novembre 2008. Las mujeres asesinadas se cuentan por millares en Centroamérica. En ligne : <http://www.elperiodico.com/es/noticias/mundo/20081108/las-mujeres-asesinadas-cuentan-por-millares-centroamerica/25365.shtml>

Guatemala Human Rights Commission/USA. For women’s right t olive. En ligne: <http://www.ghrc-usa.org/Programs/ForWomensRighttoLive/FAQs.htm>

23. Dans le monde, quel est le nombre de femmes qui chaque année sont mariées avant d’atteindre leur 18 ans?

a) 2 millions

b) 6 millions

**c) 14 millions**

d) 10 millions

Commentaires : Les Nations Unies ont reconnu que le mariage avant dix-huit ans constitue un préjudice pour l’enfant. Le **mariage d’enfant est donc un mariage forcé,** car l’enfant n’a pas la maturité suffisante pour donner un « vrai » consentement. C’est également une **violation des** [**droits sexuels et reproductifs**](http://www.amnestyinternational.be/jeunes/spip.php?article2232)de ces filles qui devraient pouvoir choisir leur partenaire librement sans craindre de discrimination, de mesure coercitive ou d’acte de violence.

Source : Amnistie Internationale. 2013. Le mariage forcé d’enfants : une violation des droits sexuels et reproductifs qui persiste. En ligne :

<http://www.amnesty.be/jeunes/spip.php?article2240>

24. Au Canada, à combien estime-t-on le nombre d’agressions sexuelles commises chaque jour au sein des forces armées canadiennes?

a) 0,2 par jour

b) 1 par jour

c) 2 par jour

**d) 5 par jour**

Commentaires :Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l’intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne. Selon Statistique Canada, on dénombrerait un total de 1 780 incidents par année dans les Forces depuis l’année 2000.

Source : L’actualité. 25 avril 2014. Crime sexuels : le cancer qui ronge l’armée canadienne. En ligne: <http://www.lactualite.com/societe/crimes-sexuels-dans-larmee-2/>

*Paix et démilitarisation*

25. En Afghanistan, en 2008, quel était le pourcentage des femmes victimes de violences familiales?

a) 17 %

b) 37 %

c) 57 %

**d) 87 %**

Commentaires : Pour la plupart de femmes en Afghanistan, la violence est une réalité quotidienne. Elles sont forcées de se marier, souvent avant l’âge légal de seize ans. Les statistiques indiquent que, en 2008, plus de 87% des femmes ont été victimes de violence domestique. Cela fait de l’Afghanistan l’un des pays les plus dangereux du monde pour les femmes.

Source : UNIFEM. Rapport annuel 2008-2009. En ligne :

<http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/UNReports/unifem_annualreport_2008-2009.pdf>

26. Au Rwanda, combien de femmes ont été violées pendant le génocide de 1994?

a) Entre 20 000 et 50 000

b) Entre 50 000 et 100 000

c) Entre 100 000 et 175 000

**d) Entre 250 000 et 500 000**

Commentaires : Bien que la plupart des femmes aient été tuées avant de pouvoir raconter ce qui leur était arrivé, un rapport des Nations Unies a conclu qu’entre 250 000 et 500 000 femmes furent victimes de viol au cours du génocide au Rwanda.

Source : Nations Unies. Journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes. En ligne : <http://www.un.org/fr/events/endviolenceday/factsheets.shtml>

27. Quel a été le pourcentage d’augmentation des exportations d’armes du Canada entre 1998 et 2014?

a) 25 %

b) 50 %

c) 200 %

**d) Plus de 1000 %**

Commentaires :Entre 1998 et 2014 seulement, les exportations d’armes canadiennes ont été multipliées par 11, passant d’une valeur globale de 59 M$ à 670 M$. Le Canada se retrouve désormais dans le peloton de tête des marchands d’armes à l’échelle mondiale.

Source : Institut de recherche et d’informations socio-économiques (IRIS). 3 septembre 2014. Le Canada : marchand d’armes. En ligne : <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/le-canada-marchand-darmes>

*Lutte des femmes autochtones*

28. En 2011, au Guatemala, les femmes autochtones d’origine maya représentaient 20,5 % de la population. Quel pourcentage d’entre elles vivaient dans la pauvreté ?

a) 42 %

**b) 77 %**

c) 85 %

d) 95 %

Commentaires : Plus de 50% de la population du Guatemala est autochtone et la majorité de ces personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Cela les oblige à quitter leurs communautés pour chercher une meilleure qualité de vie dans les grandes villes. Cependant, pour les femmes autochtones, c’est un défi majeur puisque 87% d’entre elles sont analphabètes.

Source : Action Aid. Guatemala. En ligne : <http://www.actionaid.org/es/guatemala>

29. En Australie, quel est l’écart entre l’espérance de vie d’une femme autochtone et celle d’une femme non-autochtone?

a) 3 ans

b) 7ans

c) 10 ans

**d) 17 ans**

Commentaires : Selon le Bureau australien de statistique, les femmes australiennes non-autochtones vivent beaucoup plus longtemps que les femmes de la plupart des communautés autochtones du pays.

Source : The Age. 24 janvier 2007. Aboriginal life expectancy an ‘absolute tragedy’. En ligne: <http://www.theage.com.au/news/national/aboriginal-life-expectancy-an-an-absolute-tragedy/2007/01/24/1169594346906.html>

30. Selon le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, combien de fois plus de chances les femmes autochtones ont-elles de mourir assassinées par rapport à leurs consœurs non-autochtones au Canada?

a) 3 fois plus

b) 4 fois plus

c) 5 fois plus

**d) 8 fois plus**

Commentaires : Au Canada, on estime à 1186 le nombre de femmes autochtones disparues ou assassinées entre 1980 et 2012. Une demande d’enquête publique nationale sur les réalités socioéconomiques et culturelles de ces décès et disparitions fait l’objet d’une revendication des groupes des Premières Nations et de plusieurs groupes de la société civile actuellement, mais le gouvernement canadien refuse toujours de mettre en place cette mesure.

Sources :

Le Devoir. 16 octobre 2013. C’est la crise au Canada, dit le rapporteur spécial de l’ONU. En ligne : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/390067/peuples-autochtones-c-est-la-crise-au-canada-dit-le-rapporteur-special-de-l-onu>

Fédération des femmes du Québec (FFQ). 1er juin 2014. 16 juin : Dénonçons l’indifférence! Exigeons une commission d’enquête nationale sur les femmes autochtones disparues/assassinées. En ligne : <http://www.ffq.qc.ca/2014/06/16-juin-denoncons-lindifference-exigeons-une-commission/>

*Inégalités au Canada*

31. En 1994, le Canada se classait au premier rang parmi les pays du monde en ce qui concerne les mesures internationales d’égalité entre les sexes. Quel rang occupait-il en 2014?

a) 4e rang

b) 11e rang

**c) 19e rang**

d) 25e rang

Commentaires : Par rapport aux autres pays, la situation de l’égalité entre les sexes s’est donc détériorée au Canada depuis 20 ans.

Source : Centre Canadien de politiques alternatives. 5 novembre 2014. Les droits des femmes au Canada : Peu de progrès. En ligne : <https://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/une-%C3%A9tude-r%C3%A9v%C3%A8le-que-l%C3%A9galit%C3%A9-entre-les-sexes-au-canada-nest-pas-pour-demain>

***Conclusion***

Les dirigeants des pays se réuniront en septembre 2015 afin de négocier un nouveau cadre d’objectifs de développement durable (ODD) qui succédera aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

33. Mis à part le nombre plus grand d’objectifs et de nouvelles cibles à atteindre, quelle est la différence principale entre les OMD et les ODD?

**Réponse** : L’universalité. Dans ce nouveau cadre, tous les pays sont redevables et doivent mettre en place un plan d’action pour atteindre les objectifs. Les OMD étaient destinés aux pays du Sud seulement, mais avec les ODD, tous les pays doivent se doter d’un plan dynamique.

34. Quel est l’événement où les dirigeant-e-s du monde entier se réuniront prochainement pour adopter de nouveaux engagements pour lutter contre les changements climatiques?

**Réponse** : La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), qui aura lieu à au mois de décembre 2015.

**LES 15 APPELS À L’ACTION DE LA CAMPAGNE « ON PEUT FAIRE MIEUX »**

**APPELS À L’ACTION GÉNÉRAUX**

*Universalité et objectifs de développement durable:*

1. Agir à titre de leader pour relever les défis mondiaux qui transcendent les frontières nationales;
2. Aider tous les pays, en particulier ceux aux capacités limitées, à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) afin que personne ne soit laissé pour compte;
3. Élaborer une stratégie et un plan d’action qui détailleront les moyens pris par le Canada pour atteindre les ODD tant au pays qu’à l’étranger.

**APPELS À L’ACTION THÉMATIQUES**

*Inégalités et droits humains :*

1. Veiller à ce que les objectifs de développement durable traitent des inégalités sous toutes leurs formes, afin que personne ne soit laissé pour compte;
2. Protéger les apports financiers au Canada et à l’étranger en éliminant les échappatoires fiscales;
3. Accroître l’aide internationale consacrée aux services essentiels, et aider les gouvernements des pays en voie de développement à mobiliser leurs propres ressources à cette fin.

*Changements climatiques et durabilité de l’environnement :*

1. Militer pour que le principe de durabilité de l’environnement soit intégré à tous les objectifs de développement durable (ODD) et accorder la priorité au respect de l’environnement dans leur mise en œuvre;
2. Se doter d’une politique nationale conséquente qui mette le Canada sur la voie d’une économie axée sur l’efficacité, la durabilité et les énergies non polluantes;
3. Faire preuve de leadership à la conférence de Paris sur les changements climatiques en contribuant à l’adoption d’un accord international ambitieux et contraignant sur le climat.

*Droits des femmes et égalité entre les sexes :*

1. Défendre les droits des femmes dans les débats internationaux en faisant, pour l’après 2015, la promotion d’objectifs de développement durable (ODD) solides et fondés sur les droits de la personne;
2. Investir considérablement dans la promotion des droits des femmes et de l’égalité entre les sexes, au Canada comme à l’étranger.
3. Prendre des mesures pour mettre fin aux inégalités économiques et sociales vécues par les femmes.

**CONDITIONS PRÉALABLES AU SUCCÈS**

*Un environnement propice pour la société civile :*

1. Veiller à ce que les organisations de la société civile (OSC ) contribuent efficacement à l’atteinte des objectifs de développement durable (ODD) et s’engagent pleinement dans leur suivi et évaluation.
2. Mettre en œuvre la nouvelle politique du Canada en matière de partenariat avec la société civile.
3. Adopter un mode commun d’interaction avec la société civile à l’échelle du gouvernement, qui contribue à un environnement propice pour toutes les organisations canadiennes.